UIG UNION INDUSTRIELLE GENEVOISE

SOUTIEN FINANCIER ANNUEL FACULTATIF DES ENTREPRISES FORMATRICES

Depuis plus de 25 ans l'UIG propose des prestations spécifiques aux entreprises formatrices par le soutien au recrutement des apprenti-e-s : réception, traitement et compilation des dossiers des postulants à l'apprentissage, inscriptions aux évaluations EVA et EVAtech, compilation et transmission aux entreprises des dossiers de candidature avec résultats des évaluations, conseils aux entreprises.

L'UIG s'investit également et engage des moyens importants dans la promotion de nos apprentissages et métiers techniques auprès des jeunes, de leurs parents, des écoles obligatoires **:** presse, campagnes médias, participation à de nombreux évènements tels que Portes ouvertes, Zooms métiers, Villages des métiers, organisation, finacement et tenue d'un grand stand à la Cité des métiers L'Expo etc.

Pour l'ensemble de ces prestations, il est souhaité de la part des entreprises formatrices un **soutien financier facultatif** via :

- **Forfait unique par apprenti engagé**
- **Payable en une fois durant la 1ère année d'apprentissage**
- **Facture unique envoyée en fin d'année civile aux entreprises qui ont engagé un/des apprenti-e-s et qui ont a accepté de payer ce soutien** (via le sondage annuel UIG pour l'annonce de places offertes par les entreprises formatrices)
- **Forfait calculé sur la base d'une participation de CHF 300.- par année de formation CFC par apprenti et de CHF 200.- par année de formation AFP par apprenti.**

Par apprenti-e en formation AFP de 2 ans	**1 x CHF 400.-**
Par apprenti-e en formation CFC de 3 ans	**1 x CHF 900.-**
Par apprenti-e en formation CFC de 4 ans	**1 x CHF 1200.-**

En résumé ce forfait participe aux coûts des prestations suivantes :

Promotion des métiers/Cité des métiers L'Expo
Promotion des places d'apprentissage
Accueil stages découverte
Centralisation, traitement et transmission aux entreprises des candidatures à l'apprentissage
Conseil aux entreprises dans le processus de demande d'autorisation de former

Stages complémentaires au CEP
Echanges Dual/Plein-temps
Assistance (entreprises et apprenti-e-s)

Suivi des problématiques (apprenti-e-s)
Aide au replacement d'apprenti-e-s

Avant engagement	CFC 1ère	CFC 2ème	CFC 3ème	CFC 4ème

Les entreprises contribuent ainsi de façon significative, non seulement à mutualiser les frais pour le recrutement dans les apprentissages techniques, mais aussi pour la promotion de ces métiers auprès des jeunes, qui représentent leurs futur-e-s apprenti-e-s et employé-e-s qualifé-e-s !

UIG – Union Industrielle Genevoise
Coordination Entreprises & Formation
Claudine De Lucia
022 304 40 50 - delucia@cep-formation.ch